

2. Point COVID

2.1 Covid

D'après nos données :

	DECEMBRE	JANVIER	29 janv au 4 février	5 fév au 11 février
Cas avérés covid+	3	18	2	2
Cas possibles : contact à risque avec un cas avéré ou vivant sous le même toit qu'une personne avérée / personne présentant des symptômes évocateurs en attente test → testés, isolés jusqu'au résultat du test	7	82	34	23 Dont 5 cas isolés suite repas RIE (rapprochements intempestifs au cours du repas)
Personnes en contact de « niveau 2 » (ex : parent d'enfant contact d'un cas suspect covid+) → Surveillance et MBR*	8	8	15	1 (sa fille cas contact d'un cas avéré variant anglais)

Protocoles nouveaux variants (reco DGS du 07/02/21) :

- Pour tout cas avéré (RT-PCR positive) : RT-PCR de criblage dans les 36h
- Si nouveau variant :
 - PCR immédiate et à J7 des cas contacts
 - isolement 7 jours pour le variant anglais, 10 jours pour les variants sud africain et brésilien
 - PCR de contrôle avant sortie d'isolement
 - Mesures renforcées et/ou télétravail si possible, pour les cas contacts de niveau 2 et 3

Devant l'inconnu des Variants, le mot d'ordre du médecin est de rester **très vigilant**, de **renforcer les gestes barrières** et d'être beaucoup plus strictes !

Quasiment une année de restriction due au COVID, et avec l'arrivée des Variants, cela risque de perdurer encore en 2021/2022.

Notre inquiétude est la lassitude, la fatigue physique et morale, avec comme effet pour certains salariés le refus de continuer à appliquer ces règles.

- ⇒ **N'hésitez pas à contacter la permanence psychologique Humanis en cas de besoin !**
- ⇒ **Nous sommes tous responsables de nous-même, aussi la CGT vous invite à veiller sur vous et vos proches en respectant les consignes.**
- ⇒ **Ne venez pas au travail en cas de symptômes quelconque avant d'avoir fait un test COVID. Vous pouvez demander directement un arrêt maladie sur le site Amelie, Profitez-en !**

Bien sûr, devant la pression des actionnaires, la direction se justifie et trouve que tout est mis en place pour la sécurité des salariés, les Gembas, la com, les interventions pédagogiques de HSE...

Tout est beau et rose, on est dans le Thales du bisounours, et, en contre-parti se refuse d'augmenter le télétravail, ferme les yeux sur le point noir « le RIE » cas remontés par la CPAM (voir ci-dessous). On est loin de la QVT !

Restez prudents !